

Bulletin d'information 2012-2013

des sites Natura 2000

« Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » FR 7300952

« Causse de Gaussou et sites proches » FR 7300953

Edito

« Voilà cinq ans que l'animation des Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches, vallée de la Vère », et « Causse de Gaussou et sites proches », a débuté sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Depuis 2008, l'engagement actif au côté du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, du Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement Midi-Quercy (CPIE), de la Chambre d'Agriculture du Tarn, et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CEN), contribue à la prise de conscience de la richesse écologique de notre territoire et à l'intérêt de concilier les différentes activités présentes sur ces sites avec la préservation de leurs atouts naturels.

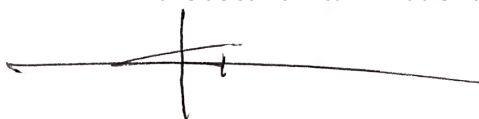
Aussi, de nombreuses actions ont été menées, en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents :

- ✓ 13 contrats Natura 2000 ont été signés par des éleveurs,
- ✓ de nombreuses journées de formation et de sensibilisation aux enjeux liés à ces sites ont été organisées,
- ✓ près de 70 structures adhèrent aujourd'hui à la « Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation du site 'Gorges de l'Aveyron, des causses proches et vallée de la Vère' », démarche ayant remporté en 2012, un Grand Prix Natura 2000,
- ✓ les suivis annuels des principaux sites d'hibernation et de mise bas permettent d'évaluer l'évolution des populations des principales espèces de chauves-souris inscrites en annexe II de la Directive Habitat et qui sont mentionnées sur le site.

Notre territoire possède une richesse exceptionnelle que nous devons ensemble contribuer à préserver.

Souhaitons que la dynamique mise en place se poursuive. »

Monsieur Gérard AGAM,
Vice-président du site :
Gorges de l'Aveyron, Causses Proches et Vallées de la Vère,
Maire de Saint Antonin-Noble-Val




Pentes rocheuses calcaires à Saint Antonin-Noble-Val

Le site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

11 660 hectares - 6 communes : Bruniquel, Cazals, Saint Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), Larroque, Penne, Puycelsi (Tarn)

11 habitats et 16 espèces d'intérêt communautaire

Site inclus en totalité dans le périmètre du site Natura 2000 « Forêt de Grésigne et environs » (Zone de Protection Spéciale)




Pelouses sèches à Lavaurette

Le site « Causse de Gaussou et sites proches »

157 hectares - 3 communes : Caylus, Lavaurette et Puylarocque

4 habitats et 4 espèces d'intérêt communautaire


Pour toutes informations :

 Consultez :
→ www.midi-quercy.fr

Les outils de gestion sur les deux sites Natura 2000

La France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites Natura 2000. Aussi, pour la mise en œuvre concrète du réseau Natura 2000, des outils contractuels, basés sur le volontariat, sont proposés aux propriétaires et/ou gestionnaires pour assurer l'entretien voire la restauration des milieux naturels. Ils offrent ainsi la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de contrats de gestion (contrats MAET pour les terres agricoles, contrats Natura 2000 pour les terres non agricoles) ou de la Charte Natura 2000.

6 éleveurs du site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » ont contractualisé, en 2012 et 2013, pour 5 ans, 214 hectares

 DONT 81ha de prairies fauchées et pâturées



Les éleveurs s'engagent, sur ces parcelles à limiter ou supprimer la fertilisation azotée (sous forme d'engrais et de fumier). En effet, un faible niveau d'engrais est garant d'une certaine diversité floristique. L'éleveur doit toutefois, en priorité, garantir à ses animaux, un stock de foin suffisant. Un diagnostic, préalable à la contractualisation, permet d'orienter la réflexion de l'éleveur.

 DONT 133ha de landes et parcours




Les éleveurs s'engagent à faire pâturer leurs parcelles de pelouses selon un plan de gestion adapté. En effet, faute de pâturage, leurs parcelles se transforment en forêt de chênes pubescents et la flore caractéristique des pelouses disparaît. Les éleveurs doivent toutefois raisonner le pâturage de ces surfaces pour tirer profit de ces sols très maigres.

Vous êtes intéressés par un contrat Natura 2000 ?

 Contactez :

✓ La Chambre d'Agriculture du Tarn, Claire Hermet
Tél. : 05 63 48 83 48 - Mél : c.hermet@tarn.chambagri.fr



 **A**u total, depuis 2008, 13 éleveurs ont contractualisé 350 ha (chaque exploitation a contractualisé entre 5 et 46 ha).

La contractualisation se poursuivra en 2014.



© Frédéric Néri
Conservatoire d'Espaces Naturels Midi-Pyrénées

Le petit Rhinolophe

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une petite espèce d'environ 4 centimètres pour moins de 10 grammes. Elle s'enveloppe complètement dans ses ailes lorsqu'elle dort.

L'été les femelles s'installent régulièrement dans des habitations abandonnées où elles viennent chercher de la chaleur, de l'obscurité et de la tranquillité pour mettre au monde leur unique petit. Elles forment de petits groupes de quelques dizaines d'individus.

La recherche et la capture d'insectes qui constituent son menu se fait surtout le long des lisières, dans un rayon d'environ 2 kilomètres autour de la colonie.

Les modifications des paysages, mais surtout leur expulsion des bâtiments sont, certainement, les principales causes de leur déclin sur le site. Des solutions existent pour faciliter la cohabitation entre l'homme et les chauves-souris, et ainsi permettre leur conservation. Pour cela vous pouvez nous contacter.

Plus d'informations ?

 Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
Frédéric Néri : 05 63 73 49 29
75 voie du Toec
31076 Toulouse Cedex 03
Mail : cen-mp@espaces-naturels.fr
Site : www.cen-mp.org

Les chauves-souris, une richesse du site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

Le suivi scientifique des chauves-souris

Les chauves-souris sont un des enjeux fort du site des Gorges de l'Aveyron. Les suivis annuels des principaux sites d'hibernation et de mise bas permettent d'évaluer l'évolution des populations des principales espèces de chauves-souris inscrites en annexe II de la Directive Habitat présentes (le Rhinolophe Euryale, le Minioptère de Schreibers, le Grand Rhinolophe, et le Petit Rhinolophe). Une vision à l'échelle de la vallée et sur le long terme est indispensable pour corriger les variations annuelles d'effectifs ou le transfert de population d'un site à l'autre.

Suivis de la mise bas dans deux grottes connues pour leurs importantes colonies de mises bas de chauves-souris

La mise-bas semble avoir été fortement perturbée cette année, avec un faible taux de reproduction pour les Rhinolophes Euryales et aucune mise bas de Minioptères de Schreibers observée. La mauvaise météorologie printanière en est peut être une explication.

L'absence de Minioptères de Schreibers, adultes ou jeunes, en période de mise bas sur l'ensemble des sites suivis dans les gorges est inquiétante, et sera à suivre.

Bilan des contrôles et comptages des chauves-souris hibernantes

Les populations de Minioptère et Grand Rhinolophe hibernantes restent identiques aux autres années. A noter que les effectifs hivernants de Minioptères de Schreibers sont parmi les plus importants connus en Midi-Pyrénées.

Les populations des Rhinolophes Euryales augmentent encore, mais correspondent à celles connues en été.

Par contre, le nombre de Petits Rhinolophes hivernant, bien que limité, continue de décroître depuis quelques années. Leurs effectifs sont passés de 82 individus pour l'hiver 2009/2010 à 58 pour cet hiver 2012/2013 sur les sites suivis. Ceci semble confirmer les observations faites sur les sites de mise bas du secteur.



© Frédéric Néri
Conservatoire d'Espaces Naturels Midi-Pyrénées



Colonies de chauves-souris

Suivi de la fréquentation humaine à la grotte de la Pierre Plantée

La fréquentation, sans être excessive se concentre en 2012 surtout entre avril et octobre. Pendant les périodes de transit (avril-mai et septembre-octobre) où les chauves-souris sont présentes, la fréquentation est de l'ordre de 4 jours par saison. Même si la fréquentation semble faible, il est délicat d'évaluer son impact en particulier suivant les comportements des visiteurs dans la grotte.

Il est constaté que 4 cavités sur les 8 étudiées sur le site des Gorges de l'Aveyron accueillent la majorité des populations des espèces suivies, soit en hibernation (Senchet, Bernadou) soit pour la mise bas (Figuier, Capucins). D'intérêt au moins régional, elles doivent être protégées.

Des actions de sensibilisation et de communication

La Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des Gorges de l'Aveyron

Concilier les activités touristiques du site, en particulier celles liées aux activités de pleine nature (randonnée, canoë kayak, escalade, VTT...), avec la préservation des atouts naturels du site, tel est l'objectif de cette Charte.

Cette Charte, inaugurée en 2010, est un véritable contrat moral entre les acteurs touristiques volontaires (usagers des gorges de l'Aveyron) pour participer à cette démarche. Elle reprend un ensemble d'engagements, de recommandations et de comportements compatibles avec les objectifs du Document d'objectifs de ce site Natura 2000.

Le Pays Midi-Quercy gagnant du Grand prix Natura 2000 !

Organisés par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE), les Grands Prix Natura 2000 visent à mettre en valeur et à diffuser, au niveau national et local, les bonnes pratiques et les actions innovantes engagées sur les sites Natura 2000.



© Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie / DGALN



**UNE ACTION INNOVANTE
EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE !
LA CO CONSTRUCTION DE
CETTE CHARTE AVEC PRÈS DE 80
ORGANISMES....**

Lancement d'une nouvelle campagne d'adhésion en 2012 !

Près de 70 signataires se sont engagés dans cette démarche en 2012, pour sensibiliser leurs adhérents, clients, membres, salariés... à la préservation des milieux naturels.

Vous êtes un acteur du tourisme (prestataire d'activités de pleine nature, gestionnaire de gîte/chambres d'hôtes, restaurateurs, une collectivité, une associative sportive,...), n'hésitez pas à adhérer à la Charte de Bonnes pratiques !

Pour plus d'informations sur la charte :

☎ Contactez le CPIE Midi-Quercy
Tél. : 05 63 24 06 26 - Mél. : mdp82@wanadoo.fr

Les actions à venir !

MARDI 23 JUILLET :

Découverte du site Gorges de l'Aveyron autour du sentier de Loutre, à Saint Antonin Noble Val.

SAMEDI 24 AOÛT :

Nuit de la Chauve souris, à Bruniquel

SAMEDI 5 OCTOBRE :

Opération de nettoyage avec les acteurs de la rivière et les signataires de la Charte de bonnes pratiques.

Informations, inscriptions : ☎ CPIE Midi-Quercy : 05 63 24 06 26 - mdp82@wanadoo.fr

👉 **B**alade naturaliste à la découverte de la biodiversité du site Natura 2000 de Gaussou « Papillons et Orchidées » lors des Rencontres du CPIE Midi-Quercy, le 11 mai 2012 à Lavaurette.



Cette sortie était animée par Liliane PESSOTO (membre de la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne et de la Société d'Orchidophilie de France).

🦋 L'exposition sur le site Natura 2000 des gorges de l'Aveyron

permet de découvrir des habitats naturels, des espèces de la faune et de la flore présents sur ce site. Prêt gratuit

Informations/réservation : contactez le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

🐦 L'exposition Les oiseaux de Grésigne et environs

permet de découvrir les 12 oiseaux ayant conduit à la désignation du site « Forêt de Grésigne et environs ». Les panneaux sont à disposition des mairies.

Informations /réservation : contactez la LPO du Tarn : 05 63 73 08 38

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
12 rue Marcelin Viguié - BP 82
82 800 Nègrepelisse
Tél. : 05 63 24 60 64

Edition : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
Elaboration : CPIE Midi-Quercy, Chambre d'Agriculture du Tarn, CEN Midi-Pyrénées et SMPays Midi-Quercy
Conception graphique : SMPMQ
Crédits photos : CPIE Midi-Quercy - Christophe Pélaprat, Biljara, Chambre d'Agriculture du Tarn.
Impression : Graphic 2000 - Imprimé sur papier recyclé - Imprim'Vert - Juillet 2013.

Document réalisé grâce à l'appui financier de l'Union européenne (FEADER), de l'Etat et du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

